

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

Le présent Contrat de licence d'utilisateur final (« **CLUF** ») est conclu entre Neptronic, en sa qualité de concédant de licence, et vous-même, en votre qualité d'Utilisateur final. Le présent CLUF, ainsi que les Conditions générales de vente, régissent l'utilisation par l'Utilisateur final : (a) du Logiciel sous licence; (b) de toute la documentation imprimée ou en ligne relative au Logiciel sous licence et (c) de toutes les copies de sauvegarde autorisées et réalisées conformément aux conditions du présent CLUF.

DÉFINITIONS

Aux fins des présentes:

«**Affiliés**» signifie toute entité qui contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec une autre entité. Une entité « contrôle » une autre entité si elle détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans cette dernière.

«**Client**» signifie désigne toute personne, société, entreprise ou autre entité qui achète le Logiciel sous licence soit pour son usage interne en tant qu'Utilisateur final, soit en tant que revendeur dans le but de le revendre à l'Utilisateur final.

« **Conditions générales de vente** » signifient les Conditions générales de vente pour les Logiciels, Le Logiciel SaaS Cloud et le Matériel informatique Neptronic.

« **Contrat** » signifie collectivement le présent CLUF et les Conditions générales de vente.

« **Contrat de Licence Utilisateur Final** » ou « **CLUF** » signifie le présent contrat conclu entre Neptronic, en tant que concédant de licence, et l'Utilisateur final, en tant que licencié, qui régit les droits de l'Utilisateur final à utiliser le Logiciel sous licence.

« **Information confidentielle** » signifie la Propriété intellectuelle, les secrets commerciaux et autres informations de nature exclusive et confidentielle appartenant à Neptronic.

« **Logiciel** » signifie tout logiciel conçu et développé par Neptronic et distribué seul, ou préinstallé sur un matériel informatique, utilisé et appliqué à des fins de contrôle et de fonctionnement des équipements CVC, tel que plus amplement décrit sur le site web de Neptronic, incluant les Mises à jour concédées à l'Utilisateur final conformément aux termes du présent Contrat.

« **Logiciel sous licence** » signifie tout Logiciel concédé sous licence en vertu des dispositions du présent Contrat.

« **Mises à jour** » signifient toutes les mises à jour (*upgrades*) incluant des actualisations, changements, révisions, mises à niveau, corrections d'erreurs ou modifications du Logiciel sous licence.

« **Neptronic** » signifie Neptronic, une division de Les Produits Nationaux pour l'Environnement Ltée et ses Affiliés.

« **Propriété intellectuelle** ou **Droits de propriété intellectuelle** » désigne la propriété intellectuelle conçue, développée, créée et détenue par Neptronic, y compris, sans limitation, le

logiciel sous licence et tous les brevets et inventions connexes, les droits d'auteur, les marques commerciales, les noms commerciaux et les styles, ainsi que les logos et les dessins, la documentation, les algorithmes, les méthodes, les modifications, les améliorations, les œuvres dérivées, les secrets commerciaux, les concepts, les informations techniques, les dessins, les procédures d'ingénierie, les conceptions, le savoir-faire et les processus, les inventions, le matériel, les logiciels et toute autre propriété industrielle, y compris, sans limitation, toutes les demandes de brevets et/ou de marques commerciales en instance et toute Technologie actuellement utilisée ou en cours de recherche, directement ou indirectement liée à l'activité exercée par Neptronic.

« **Représentants** » désigne les Affiliées de l'Utilisateur final ainsi que ses employés, sous-traitants et prestataires de services dûment autorisés.

« **Technologie** » désigne toute technologie, tout équipement, toute information technique, toute méthode, toute conception, tout dessin, toute spécification, tout schéma et tout document liés à la fabrication et à l'assemblage, en tout ou en partie, du logiciel sous licence ainsi que du matériel intégrant le logiciel sous licence, développés, conçus, fabriqués ou distribués par Neptronic.

« **Tiers autorisés** » signifient les Sociétés affiliées de l'Utilisateur final, ses employés, ses sous-traitants et ses fournisseurs de services de réseau.

« **Utilisateur final** » ou « **vous** » signifie toute personne, toute société, toute entreprise ou toute autre entité autorisée à utiliser le Logiciel sous licence pour son usage interne et non pour la revente ou la concession de sous-licences.

1. Concession de licence

1.1 Sous réserve du paiement de tous les frais applicables pour le Logiciel sous licence, et du strict respect des termes et conditions du présent Contrat, Neptronic vous accorde, sur la base d'une licence par utilisateur, une licence restreinte, limitée, non transférable et non exclusive, sans droit de sous-licence ou de transfert, pour installer, configurer, utiliser et exécuter le Logiciel sous licence ainsi que toute la documentation associée au Logiciel sous licence, y compris toutes les Mises à jour fournies par Neptronic. À part de la licence expressément accordée par les présentes pour le Logiciel sous licence, aucune autre licence ni aucun autre droit ne vous sont accordés par Neptronic en vertu du présent Contrat, que ce soit directement ou par implication ou autre, y compris, sans s'y limiter, le droit d'exécuter des œuvres dérivées. La licence d'utilisation des services logiciels basés sur le cloud fournis par Neptronic reste en vigueur uniquement pendant la durée de validité de l'abonnement aux services SaaS.

1.2 Vous devez utiliser le Logiciel sous licence uniquement et exclusivement pour votre usage interne personnel et autoriser uniquement les Tiers autorisés à accéder au Logiciel sous licence et à l'utiliser strictement dans le but de vous fournir des services conformément à la licence qui vous est accordée selon les conditions générales énoncées dans le présent Contrat. Vous comprenez et acceptez qu'il soit de votre responsabilité et de votre devoir de lier les tiers autorisés aux conditions du présent CLUF et de vous assurer qu'ils s'y conforment, et vous confirmez que vous serez responsable de cette conformité et de toute violation de leur part, ainsi que de leurs actes et omissions.

1.3 Le Logiciel sous licence est concédé sous licence et n'est pas vendu. Sous réserve de la licence expressément accordée dans le présent CLUF, Neptronic, en son nom propre et au nom de ses Affiliés, conserve tous les droits sur le Logiciel sous licence et sur toute la documentation et les autres éléments connexes. Les droits sur le Logiciel sous licence sont valables et protégés sous toutes les formes, sur tous les

supports et toutes les Technologies existants ou développés ultérieurement. Toute utilisation du Logiciel sous licence autre que celle expressément mentionnée dans le présent Contrat est strictement interdite.

1.4 Licence d'évaluation et accès bêta. Neptronic peut, à sa seule discrétion, fournir à l'Utilisateur final un accès temporaire au logiciel SaaS Cloud à des fins d'évaluation, de test ou de bêta (« **Licence d'évaluation** »). La Licence d'évaluation est accordée sur une base limitée, non exclusive, non transférable, révocable et non sous-licenciable, uniquement pour permettre à l'Utilisateur final d'évaluer et de tester le Logiciel SaaS Cloud pendant la période d'évaluation spécifiée par Neptronic. L'Utilisateur final s'engage à ne pas utiliser ce SaaS dans un environnement de production ou autre que de test. La Licence d'évaluation est fournie gratuitement et « telle quelle », sans aucune déclaration, garantie ou obligation d'assistance de quelque nature que ce soit, et est à la seule charge de l'Utilisateur final. Neptronic n'a aucune obligation de support, de maintenance ou d'assistance concernant la Licence d'évaluation. Neptronic peut modifier, suspendre ou résilier la Licence d'évaluation à tout moment sans préavis et sans responsabilité. À l'expiration ou à la résiliation de la période d'évaluation, l'Utilisateur final doit immédiatement cesser d'utiliser le Logiciel SaaS Cloud et détruire ou supprimer tout matériel ou identifiant fourni par Neptronic. Toutes les dispositions relatives à la confidentialité, à la Propriété intellectuelle et à la limitation de responsabilité du présent CLUF s'appliquent également à la Licence d'évaluation.

2. Conditions de licence

2.1 L'Utilisateur final doit remplir, exécuter et respecter les obligations suivantes :

- a) utiliser le Logiciel sous licence en stricte conformité avec le présent Contrat;
- b) exécuter le Logiciel sous licence uniquement sur le matériel informatique pour lequel il a été conçu;
- c) utiliser les clés de licence (le cas échéant) fournies uniquement par Neptronic ou son fournisseur agréé;
- d) traiter le Logiciel sous licence comme l'Information confidentielle de Neptronic conformément à l'article 8 du présent Contrat;
- e) utiliser le Logiciel sous licence uniquement sur le nombre d'ordinateurs ou d'appareils pour lesquels des licences pour le Logiciel sous licence ont été achetées et dans les configurations autorisées par Neptronic;
- f) sauvegarder régulièrement les données créées, stockées ou conservées dans le cadre de l'utilisation du Logiciel sous licence; et
- g) respecter toutes les lois et règlements applicables à l'utilisation du Logiciel sous licence, y compris, mais sans s'y limiter, la confidentialité des données.

2.2 Sauf autorisation contraire prévue par le présent CLUF ou par une loi impérative imposée par les autorités gouvernementales compétentes, l'Utilisateur final ne doit pas, et ne doit pas permettre à des Tiers autorisés, d'effectuer l'une des actions suivantes

- a) modifier, supprimer ou autrement enlever des marques de commerce ou autre symboles ou enseignes de caractère propriétaire de Neptronic, sur ou dans le Logiciel sous licence;
- b) transférer les clés de licence à toute autre personne ou entité;
- c) télécharger des Mises à jour de Neptronic ou d'un fournisseur autorisé sans l'autorisation expresse de Neptronic;
- d) installer des Mises à jour sur les serveurs, réseaux, stockage, solutions intégrées, appareils de protection des données, etc., à moins que Neptronic n'y consente expressément;
- e) installer et/ou exploiter des versions illégales du Logiciel sous licence (c'est-à-dire, des logiciels fournis par une personne ou entité autre que Neptronic);

- f) violer toute restriction d'utilisation du Logiciel sous licence;
- g) vendre, prêter, louer, concéder en sous-licence, distribuer, hypothéquer ou grever le Logiciel sous licence;
- h) utiliser les marques de commerce, ou les logos de Neptronic, de ses Affiliées et de ses fournisseurs autorisés;
- i) fournir l'accès au Logiciel sous licence ou permettre son utilisation par un tiers, autre que les Tiers autorisés, sans le consentement écrit préalable de Neptronic ;
- j) copier (sauf à des fins de sauvegarde autorisées), publier, télécharger, afficher ou transmettre le Logiciel sous licence d'une manière autre que celle autorisée par le présent CLUF ;
- k) modifier ou créer des œuvres dérivées basées sur le Logiciel sous licence, ou décompiler, désassembler, désosser ou tenter de toute autre manière d'extraire le code source du Logiciel sous licence, en tout ou en partie ;
- l) compromettre la sécurité, l'intégrité, l'authentification ou le fonctionnement prévu du Logiciel sous licence ;
- m) créer ou permettre à d'autres de créer des « liens » Internet vers le Logiciel sous licence ou de « cadrer » ou « refléter » le Logiciel sur tout autre serveur, appareil sans fil ou appareil connecté à Internet ;
- n) partager ou publier les résultats de tout benchmarking du Logiciel sous licence sans le consentement écrit préalable de Neptronic ;
- o) utiliser le Logiciel sous licence pour des activités à haut risque, y compris, sans limitation, des systèmes de contrôle en ligne, ou l'utiliser dans des environnements dangereux nécessitant des performances à sécurité intégrée, ou dans tout autre dispositif ou système dans lequel le fonctionnement ou le dysfonctionnement du Logiciel pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles ou des dommages physiques ou environnementaux ;
- p) céder le présent CLUF, ou tout droit ou obligation en vertu du présent CLUF, ou déléguer toute exécution, sans le consentement écrit préalable de Neptronic ;
- r) modifier le comportement ou modifier toute interface de programmation d'application, que ce soit en modifiant le comportement des classes, en créant des classes supplémentaires dans une interface ou en provoquant de toute autre manière l'ajout ou la modification des classes dans une interface ;
- s) incorporer tout code inclus dans le Logiciel sous licence ou toute documentation dans tout produit créé par vous à l'aide du Logiciel sous licence ;
- t) créer ou permettre l'utilisation avec le Logiciel sous licence de tout dispositif intégré au Logiciel sous licence qui ne s'intègre pas via le cadre de pilotes du Logiciel sous licence ;
- u) accéder ou utiliser ou permettre l'accès ou l'utilisation directe ou indirecte du Logiciel sous licence pour le développement, la fourniture ou l'utilisation d'un service ou d'un produit logiciel concurrent ;
- v) saisir, télécharger, transmettre ou fournir de toute autre manière au Logiciel sous licence ou par son intermédiaire des informations, des documents ou des codes illégaux, préjudiciables ou malveillants ; et
- w) modifier ou supprimer toute mention ou légende relative aux droits de propriété figurant sur ou dans le Logiciel sous licence.

3. Vérification de la conformité

L'Utilisateur final s'engage à ce qui suit:

- a) maintenir et utiliser des systèmes et des procédures qui permettent de suivre avec précision l'utilisation du Logiciel sous licence par l'Utilisateur final;

b) certifier par écrit à Neptronic, à sa demande, que l'utilisation du Logiciel sous licence par l'Utilisateur final est entièrement conforme au présent CLUF, en indiquant le nombre de licences déployées à ce moment-là.

c) coopérer pleinement et en temps utile avec Neptronic et ses auditeurs dans le cas où Neptronic avise l'Utilisateur final de son intention de procéder à un audit afin d'assurer la conformité de l'Utilisateur final avec le présent CLUF.

4. Support, perte ou vol des données

4.1 Neptronic n'est pas tenu de vous fournir une assistance technique, sauf dans les cas prévus dans un accord séparé signé par Neptronic. Vous êtes responsable du choix du Logiciel sous licence et de la sécurité, de l'installation et de l'utilisation correctes, y compris la vérification des résultats obtenus lors de l'utilisation et la prise de mesures appropriées pour prévenir la perte ou le vol de données. Dans la mesure maximale permise par les lois applicables, Neptronic ne sera pas responsable (a) des blessures ou dommages causés à des personnes ou à des biens résultant de votre utilisation sous licence du logiciel sous licence, ni (b) des problèmes, indisponibilités, retards ou incidents de sécurité découlant de ou liés à: (i) des conditions ou événements dus à un cas de force majeure ou indépendants de la volonté de Neptronic; (ii) une cyberattaque; (iii) l'Internet public et les réseaux de communication; (iv) les données, logiciels, matériels, services, télécommunications, infrastructures ou équipements réseau non fournis par Neptronic; (v) les actes ou omissions de tiers que vous engagez, y compris les tiers autorisés; (vi) votre négligence ou votre défaut d'utiliser la dernière version ou de suivre la documentation publiée par Neptronic; (vii) les modifications ou altérations non effectuées par Neptronic; (viii) la perte ou la corruption de données; (ix) l'accès non autorisé via vos identifiants; ou (x) votre défaut d'utilisation de mesures de protection administratives, physiques et techniques commercialement raisonnables pour protéger vos systèmes ou vos données ou de respect des pratiques de sécurité standard du secteur.

4.2 Vous reconnaissez que (a) l'utilisation du Logiciel sous licence dans votre environnement réseau utilisateur final spécifique, y compris tout problème ou toute question liés aux données, à la sécurité et aux systèmes, y compris les données provenant de votre environnement réseau et de vos systèmes, relève entièrement de votre responsabilité ; (b) vous êtes seul responsable du déploiement et de l'hébergement du Logiciel sous licence dans votre environnement réseau utilisateur final, y compris toute configuration, maintenance, installation, intégration et/ou configuration requise à cet égard ; (c) vous êtes responsable des tests et de la compatibilité du Logiciel sous licence dans votre environnement réseau d'utilisateur final, de la connectivité requise pour utiliser l'instance du Logiciel sous licence et de la maintenance des équipements, de la sécurité et de l'infrastructure dans votre environnement réseau d'utilisateur final, dans lequel le Logiciel sous licence est déployé ; (d) pour le Logiciel sous licence déployé dans votre environnement réseau utilisateur final, vous fournirez une connectivité adéquate pour permettre l'accès à vos sources de données, configurations, certificats, ports ouverts et/ou la mise à jour des règles de pare-feu afin de permettre le fonctionnement de l'instance du Logiciel sous licence ; (e) vous fournirez toute l'assistance nécessaire pour garantir que les mises à jour périodiques du logiciel sous licence que Neptronic peut fournir conformément à un contrat de maintenance logicielle actif acheté ou obtenu avec un abonnement par vous ou par le Client en votre nom fonctionnent correctement dans votre environnement réseau d'utilisateur final ; (g) vous mettrez en œuvre des mesures de protection administratives, physiques et techniques commercialement raisonnables et habituelles dans votre environnement réseau utilisateur final afin de protéger le Logiciel sous licence et de suivre les pratiques de sécurité standard de l'industrie, y compris, sans limitation, pour vous protéger contre l'introduction de tout virus informatique ; et (h) vous informerez immédiatement Neptronic de toute violation de la sécurité ou de tout autre problème dans votre environnement réseau utilisateur final susceptible d'avoir un effet ou un impact négatif sur le Logiciel sous licence.

4.3 Vous reconnaissez et acceptez en outre que : (i) Neptronic ne sera pas responsable des blessures, réclamations, pertes ou dommages causés à des personnes ou à des biens résultant de votre utilisation du logiciel sous licence dans votre environnement réseau d'utilisateur final ou avec d'autres composants tiers, dans chaque cas, dans la mesure maximale permise par les lois applicables; (ii) Neptronic ne sera pas responsable de l'intégrité, de la disponibilité ou de la qualité des données fournies par des systèmes ou logiciels tiers, dans chaque cas, dans la mesure maximale permise par les lois applicables; (iii) Neptronic ne fournit aucune assistance ni garantie d'interopérabilité avec les systèmes, biens ou logiciels tiers qui ne sont pas fournis par Neptronic ; et (iv) Neptronic ne fournit aucune garantie et n'a aucune obligation d'indemnisation pour toute réclamation découlant de l'installation, de la configuration et du fonctionnement de votre environnement réseau d'utilisateur final. Outre les obligations d'indemnisation énoncées à l'article 11 des présentes, vous acceptez et vous vous engagez, à vos frais, à défendre, indemniser et dégager Neptronic et ses sociétés affiliées, administrateurs, actionnaires, dirigeants, employés, concédants de licence ou autres agents dûment autorisés contre toutes les pertes, réclamations, frais, dommages, indemnités, poursuites et autres causes d'action découlant de réclamations de tiers (i) résultant, directement ou indirectement, de l'exploitation de votre environnement réseau utilisateur final et/ou (ii) de la violation des droits de propriété intellectuelle de tiers intégrés et/ou utilisés en relation avec l'environnement réseau utilisateur final.

5. Frais

Les frais et les conditions de paiement sont indiqués dans le bon de commande que vous avez passé auprès de Neptronic ou dans celui passé par le Client en tant que revendeur en votre nom, selon le cas. Les frais de licence payés par vous ou en votre nom sont versés en contrepartie de la licence accordée en vertu du présent contrat. Sauf accord contraire expressément stipulé par écrit par Neptronic, les frais ne sont pas remboursables.

6. Terminaison

Le présent CLUF prend automatiquement fin à l'expiration de la période d'abonnement de l'Utilisateur final, conformément au bon de commande du Client pour le Logiciel sous licence, sauf accord contraire écrit entre Neptronic et l'Utilisateur final. Neptronic peut résilier le présent CLUF si l'Utilisateur final ou un Tiers autorisé commet une violation du présent CLUF, y compris, sans limitation, le non-paiement de tous les frais à leur échéance. À la résiliation du présent CLUF, toutes les licences accordées en vertu des présentes prendront automatiquement fin et l'Utilisateur final devra immédiatement cesser d'utiliser le Logiciel sous licence et retourner ou détruire toutes les copies du Logiciel sous licence et toute documentation associée, à la discrétion de Neptronic, dès réception de l'avis de Neptronic à cet effet. Sauf accord contraire entre Neptronic et l'Utilisateur final, aucuns frais ne sont remboursables en cas de résiliation.

7. Propriété intellectuelle

L'Utilisateur final reconnaît et confirme que tous les droits, titres et intérêts relatifs à la Propriété intellectuelle, y compris, sans limitation, tous les Droits de propriété intellectuelle qui y sont associés, sont détenus et appartiennent à Neptronic, à ses Affiliées ou à ses concédants de licence. Vous ne disposez d'aucun droit, titre ou intérêt sur la Propriété intellectuelle autre que la licence restreinte accordée en vertu des conditions du présent CLUF. Vous n'avez le droit d'utiliser le Logiciel sous licence que conformément aux dispositions du présent CLUF. Vous acceptez de prendre les meilleures mesures commerciales afin de sécuriser et de protéger la Propriété intellectuelle et les Droits de propriété de Neptronic sur celle-ci.

8. Confidentialité

Vous reconnaissez que le Logiciel sous licence contient des Informations confidentielles précieuses et vous acceptez de préserver la confidentialité de ces Informations confidentielles. Plus précisément, l'Utilisateur final s'engage : (i) à préserver la confidentialité de toutes les Informations confidentielles conformément aux termes du présent Contrat ; (ii) à ne pas utiliser les Informations confidentielles à d'autres fins que l'utilisation autorisée du Logiciel sous licence conformément à la licence accordée dans les présentes ; et (iii) à ne divulguer aucune information confidentielle à toute personne ou entité autre que vos représentants qui ont besoin de connaître les Informations confidentielles aux seules fins énoncées dans le présent CLUF. Vous acceptez d'informer rapidement Neptronic de toute divulgation inappropriée, détournement ou utilisation abusive des Informations confidentielles dont vous auriez connaissance. L'Utilisateur final est responsable de toute violation des conditions des présentes, y compris toute violation commise par l'un de vos représentants ou toute autre personne à qui vous auriez divulgué les Informations confidentielles dans le cadre du présent contrat. L'Utilisateur final s'engage à prendre les mesures appropriées et à mettre en place les garanties nécessaires pour empêcher toute personne non autorisée en vertu des conditions du présent contrat d'entrer en possession des informations confidentielles ou d'y avoir accès. Sans limiter les restrictions énoncées à la section 2.2 des présentes, si les informations confidentielles consistent en des logiciels informatiques divulgués sous forme de code objet, le client ne doit pas, et ne doit permettre à aucune autre partie, y compris les tiers autorisés et les représentants, de procéder à une ingénierie inverse, à une compilation inverse ou à un désassemblage dudit code objet, ni de prendre d'autres mesures pour en dériver un code source équivalent. En outre, si les informations confidentielles sont incorporées dans un élément tel qu'un modèle ou un prototype, sauf autorisation écrite expresse de Neptronic, le client ne doit pas, et ne doit permettre à aucune autre partie, y compris les tiers autorisés et les représentants, de dériver des dessins, plans, conceptions, spécifications ou autres informations incorporées et/ou toute information dérivée de ce type constituera et fera partie des informations confidentielles protégées par le présent accord.

9. Aucune garantie

LA LICENCE ACCORDÉE POUR LE LOGICIEL SOUS LICENCE EN VERTU DES TERMES DU PRÉSENT CONTRAT EST FOURNIE « TELLE QUELLE », SANS GARANTIE NI DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE. NEPTRONIC DÉCLINE ET REJETTE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE INDIRECTE OU IMPLICITE DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE NON-CONTREFAÇON, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE TITRE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. NEPTRONIC N'EST PAS RESPONSABLE DE L'UTILISATION ET/OU DE L'APPLICATION DU LOGICIEL SOUS LICENCE PAR VOUS OU TOUT AUTRE UTILISATEUR. NEPTRONIC NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL SOUS LICENCE RÉPONDRA À VOS EXIGENCES, OBTIENDRA DES RÉSULTATS, FONCTIONNERA SANS INTERRUPTION OU SERA EXEMPT D'ERREURS. AUCUNE INFORMATION OU CONSEIL VERBAL OU ÉCRIT FOURNI PAR NEPTRONIC OU SES AFFILIÉS, ADMINISTRATEURS, ACTIONNAIRES, DIRIGEANTS, EMPLOYÉS, CONCÉDANTS DE LICENCE OU AUTRES AGENTS DÛMENT HABILITÉS NE PEUT CONSTITUER UNE GARANTIE.

10. Limitation de responsabilité

LE CLIENT ET L'UTILISATEUR FINAL COMPRENNENT ET ACCEPTENT EXPRESSÉMENT QUE NEPTRONIC ET SES FILIALES, FILIALES, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, AGENTS, PARTENAIRES ET CONCÉDANTS DE LICENCE NE SERONT PAS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU EXEMPLAIRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTE DE BÉNÉFICES, DE FONDS DE COMMERCE, UTILISATION, DONNÉES, COÛT D'ACHAT DE BIENS OU SERVICES DE REMPLACEMENT, OU AUTRES PERTES TANGIBLES OU INTANGIBLES (MÊME SI NEPTRONIC A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES), RÉSULTANT DE : (i) L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT OU LE SERVICE (ii) TOUTE MODIFICATION APPORTÉE AU PRODUIT OU AU SERVICE OU TOUTE CESSATION TEMPORAIRE OU PERMANENTE DU SERVICE OU D'UNE PARTIE DE CELUI-CI ; (iii) L'ACCÈS NON AUTORISÉ AUX DONNÉES OU LEUR MODIFICATION ; (iv) LA SUPPRESSION, LA CORRUPTION OU L'INCAPACITÉ DE STOCKER ET/OU D'ENVOYER OU DE RECEVOIR DES DONNÉES SUR OU VIA LE SERVICE ; ET (v) TOUTE AUTRE QUESTION RELATIVE AU PRODUIT OU AU SERVICE.

NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE, IL EST ENTENDU ET CONVENU QU'EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ MONÉTAIRE CUMULÉE DE NEPTRONIC OU DE SES AFFILIÉES EN RELATION AVEC LE PRÉSENT CONTRAT OU LE LOGICIEL SOUS LICENCE FAISANT L'OBJET DU PRÉSENT CONTRAT NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LES MONTANTS CUMULÉS PAYÉS PAR LE CLIENT POUR LE LOGICIEL SOUS LICENCE AU COURS DES DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDANT L'ÉVÉNEMENT DONNANT LIEU À CETTE RESPONSABILITÉ, SAUF DANS LA MESURE OÙ IL POURRAIT EN ÊTRE AUTREMENT EXIGÉ PAR LES LOIS APPLICABLES.

EN AUCUN CAS, NEPTRONIC OU SES AFFILIÉS, ADMINISTRATEURS, ACTIONNAIRES, DIRIGEANTS, EMPLOYÉS, CONCÉDANTS DE LICENCE OU AUTRES AGENTS DÛMENT HABILITÉS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE PERTE, DOMMAGE, RÉCLAMATION OU BLESSURE RÉSULTANT D'UNE INTERRUPTION, SUSPENSION OU CESSATION DE L'EXPLOITATION. VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE VOUS ÊTES SEUL ET UNIQUEMENT RESPONSABLE DE TOUTES LES PERTES, DOMMAGES, RÉCLAMATIONS ET BLESSURES POUVANT RÉSULTER DE TOUTE CESSATION D'EXPLOITATION, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE PERTE OU VIOLATION DE LA SÉCURITÉ ET TOUTE PERTE DE DONNÉES.

11. Sécurité intégrée et prévention et indemnisation

Vous reconnaissez qu'il n'existe aucune garantie que les applications de contrôle d'équipement telles que le Logiciel sous licence protègent les personnes ou leurs biens contre tout dommage. Par conséquent, l'Utilisateur final s'engage à prendre les précautions de sécurité appropriées lors de l'utilisation ou de la maintenance d'équipements connectés au Logiciel sous licence, exploités ou contrôlés par celui-ci. Dans la mesure maximale permise par les lois applicables, Neptronic n'assume aucune responsabilité pour tout préjudice ou dommage causé à des personnes ou à des biens résultant de l'utilisation par vous et/ou toute autre personne autorisée par vous en vertu des termes du présent CLUF du Logiciel sous licence. À moins que Neptronic n'ait donné son consentement écrit explicite pour une utilisation ou une application spécifique du Logiciel sous licence, vous ferez tous les efforts et prendrez toutes les dispositions commercialement raisonnables pour vous assurer que le Logiciel sous licence n'est pas utilisé dans une application où sa défaillance pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles ou des dommages physiques ou matériels graves, y compris, sans limitation, les dommages environnementaux. Neptronic

renonce et décline expressément par la présente toute garantie ou condition expresse ou implicite d'adéquation à de telles applications à haut risque.

En outre, vous indemniserez et dégagez Neptronic et ses Affiliées de toute responsabilité en cas de pertes, réclamations, dommages et autres causes de quelque nature que ce soit (y compris les honoraires raisonnables d'avocat) découlant directement ou indirectement de réclamations de tiers concernant (i) un manquement à l'une de vos obligations, engagements, déclarations ou garanties contenus dans les présentes ; (iii) tout produit développé par vous à l'aide du Logiciel sous licence ; (iv) toute combinaison du Logiciel sous licence, ou de l'un de ses composants, avec tout produit développé par vous ou par un Tiers autorisé par vous, à l'aide du Logiciel sous licence ou avec tout autre produit, équipement, dispositif, logiciel, système ou donnée non fourni par Neptronic, et (v) la négligence ou la faute intentionnelle de votre part ou de la part de vos dirigeants, employés, agents ou sous-traitants. Vous acceptez de ne pas intenter de recours croisé, de réclamation ou d'action contre Neptronic sur la base d'une réclamation, d'un procès, d'une action ou d'une procédure menacée ou engagée contre vous en rapport avec le Logiciel sous licence.

12. Dispositions générales

12.1 Renonciation et divisibilité. Le fait de ne pas appliquer une disposition du présent CLUF ne constitue pas une renonciation à cette disposition ou à toute autre disposition du présent CLUF. Si un tribunal compétent détermine qu'une partie du présent CLUF ou d'un document qui incorpore le présent CLUF par référence est inapplicable, cette décision n'affectera pas la validité des autres parties.

12.2 Intégralité du Contrat. Vous reconnaissez avoir lu et compris le présent CLUF ainsi que les Conditions générales de vente, qui sont incorporées par référence dans les présentes, et avoir obtenu ou expressément renoncé à l'avis d'un conseiller juridique concernant le contenu des présentes. Vous déclarez et reconnaissez que vous ne vous êtes pas fondé sur des déclarations ou affirmations qui ne figurent pas dans le présent Contrat lorsque vous avez accepté le présent CLUF. Le présent CLUF et les Conditions générales de vente constituent l'intégralité de l'accord et de l'entente entre les parties, et remplacent et annulent tout accord antérieur entre les parties. Sauf disposition contraire expresse, aucune modification, amendement, changement ou ajout ultérieur au présent CLUF ne sera contraignant pour les parties, sauf s'il est signé par écrit ou expressément accepté, par des moyens technologiques fournis par Neptronic, toutes les parties aux présentes.

12.3 Cession. Sauf dans les cas autorisés par les présentes, vous ne pouvez pas concéder de sous-licence, céder ou transférer le présent CLUF à une autre partie, et toute tentative de concéder une sous-licence, de céder ou de transférer l'un des droits, devoirs ou obligations en vertu du présent CLUF sera nulle et non avenue, sans aucun effet juridique, et sera réputée constituer une violation du présent CLUF.

12.4 Relation entre les parties. Les Parties sont des entrepreneurs indépendants. Aucune disposition du présent CLUF ne saurait être interprétée comme créant une relation d'agence, de partenariat, de coentreprise ou toute autre forme d'entreprise commune, d'emploi ou de relation fiduciaire entre les Parties, et aucune des Parties n'aura le pouvoir de contracter pour l'autre Partie ou de la lier de quelque manière que ce soit.

12.5 Lois applicables et juridiction. Le présent CLUF est régi et interprété conformément aux lois en vigueur dans la province de Québec et au Canada, sans égard aux principes de conflit de lois. Chaque Partie consent irrévocablement et sans condition à se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux de la province de Québec pour tout litige ou différend découlant du présent

CLUF ou s'y rapportant, et les Parties conviennent que le lieu exclusif de toute telle instance sera un tribunal de juridiction compétente situé dans le district judiciaire de Montréal.

12.6 Force majeure. À l'exception de l'obligation de paiement des frais dus en vertu du présent CLUF, aucun défaut, retard ou manquement à une obligation de l'une ou l'autre des parties ne sera considéré comme une violation du présent CLUF si ce défaut, ce retard ou ce manquement résulte d'un événement constituant un cas de force majeure.

12.7 Choix de la langue. Les parties reconnaissent que le présent CLUF a été rédigé en français et en anglais et que la version française a été mise à la disposition du Client et reçue par lui avant la conclusion du présent CLUF. Les parties ont expressément demandé et souhaitent que le présent CLUF soit exécuté en langue anglaise.

12.8 Version faisant foi. En cas de divergence ou d'incohérence entre les versions française et anglaise du présent CLUF, la version française prévaudra, sauf disposition légale contraire.

(En vigueur à compter du 16 octobre 2025)